

Balade en Languedoc

Du 17 au 24 octobre 2025
Organisée par Daniel DELLAC

17 octobre 2025

On se donne rendez-vous à Uzès sur le domaine Saint-Firmin 1-6 rue Saint-Firmin 30700 UZES point GPS :

N44.016984, E4.420609

44°01'01.1"N 4°25'14.2"E

où Robert, **Didier et Guillaume BLANC** nous accueilleront le 17 octobre à partir de 14 h. Apéritif du club le soir.

Nuit sur aire privée ([eau et vidange](#)).



18 octobre 2025

Matin : marché dans les rues d'Uzès

Après-midi : visite guidée

de 14h30 à 16h30 Laissez-vous guider à travers Uzès où Histoire et charme se rencontrent en parfaite harmonie. Ville au riche patrimoine historique, Uzès vous offre un véritable voyage dans le temps. De la fameuse Place aux Herbes, jusqu'aux tours imposantes de son Duché, votre

guide vous mènera au fil des siècles à la découverte de cette fabuleuse cité ducale.

Soir dégustation des vins du domaine.

Nuit sur aire privée (eau et vidange).

19 octobre 2025 départ avec les pleins et vides faits pour le domaine Enclos de la Croix

Nuit sur aire privée sans services

20 octobre 2025 visite du domaine en calèche puis dégustation en cave du domaine. et repas.

Nuit sur aire privée sans services.

21 octobre 2025 départ pour Béziers domaine de « Mi-Côte ».

Passage à Agde pour faire les vides et les pleins

Visite des 9 écluses.

Nuit sur aire privée sans services.



22 octobre 2025 Visite guidée de Béziers.

Dégustation de vins du domaine.

Nuit sur aire privée sans services.

23 octobre 2025 départ pour une destination surprise dans l'Aude avec repas surprise.

Nuit sur parking sans services.



24 octobre 2025 dislocation retour dans nos maisons pour l'hiver.

Sortie comprenant :

3 visites guidées : Uzès, Béziers et village surprise.

3 domaines viticoles avec dégustation.

1 Repas au Restaurant

1 Repas au domaine viticole

6 Nuitées en Aire privée

1 Nuitée sur Parking ou dans camping à régler sur place.



Déplacements : étape mini 61Km / Étape max 101Km / Total 233 Km

Inscription entre le 7 et le 19 juillet 2025.

Le contrat accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du CCC SUD est à adresser à :
Daniel DELLAC

16 Rue Alphonse Lavallée

34500--BEZIERS

(Joindre une enveloppe TIMBREE à votre nom et adresse pour la réponse).

NOTA :

Dans le cas d'annulation, le règlement intérieur Art 8 (défection lors des sorties) sera appliqué.

Nos amis animaux sont les bienvenus dans nos sorties, mais malheureusement ils ne sont pas admis dans les transports, restaurants, visites, musées, ainsi que tous les lieux publics.

Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires et impérativement devront être tenus en laisse.